

L'impact économique du tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick par les titulaires de permis de sentiers de la Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick

2010-2011

Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine du Nouveau-Brunswick 17 mai 2012

Table des matières

Table des matières	2
Résumé	3
Introduction	5
Méthode	6
Participants	6
Matériel d'enquête	
Section 1	
Section 2	9
Section 3	9
Section 4	
Section 5	10
Procédure	
Préparation et pondération des données	
Résultats	
Lieux de résidence des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB	
Destinations des déplacements en VTT au Nouveau-Brunswick	
Caractéristiques des déplacements avec randonnée en VTT le même jour	
Nombre de déplacements	
Distance parcourue	
Nombre de personnes dans le groupe	
Dépenses pendant des voyages d'une nuitée ou plus	
Activités du tourisme en VTT	
Facteurs motivants des voyages en VTT	21
Pratique du VVT envisagée au cours des cinq prochaines années	22
Attentes quant aux aménagements des sentiers de clubs ou de la Fédération des VTT	23
Impact économique du tourisme en VTT	24
Données du modèle d'impact économique	
Modèle d'impact économique	
Impacts économiques	
Dépenses touristiques	
Aménagement des sentiers et dépenses d'exploitation	
Dépenses d'aménagement et d'exploitation combinées aux dépenses touristiques	
Conclusion	
Annexe 1 : Nombre de résidents titulaires de permis de la FVTTNB ayant participé au sonda	
par comté de résidence au Nouveau-Brunswick et par club de la FVTTNB	
Annexe 2 : Sondage sur le tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick 2011	
Annexe 3 : Lieux de résidence des résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de la	
FVTTNB et destinations des déplacements en VTT	46

Résumé

La Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick (FVTTNB) gère le réseau provincial de sentiers récréatifs de VTT dans le cadre d'une entente sur la gestion des sentiers conclue avec le ministère des Ressources naturelles. La FVTTNB tente de développer un réseau provincial de sentiers pour VTT relié aux sentiers locaux de façon à rendre sécuritaire ce genre de déplacements récréatifs au Nouveau-Brunswick.

Le présent rapport fait état des résultats de l'Étude de l'impact économique de l'industrie touristique du VTT au Nouveau-Brunswick, préparée par le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine en collaboration avec la FVTTNB. La FVTTNB a commandé cette étude pour établir des données de base concernant l'impact économique du tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick, en vue de se préparer au développement de produits liés au tourisme en VTT.

L'étude vise exclusivement le tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick, pratiqué par des résidents de la province titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant fait des voyages en VTT à l'extérieur de leur région au cours des 12 mois précédant juin 2011. L'étude est fondée sur une méthodologie utilisée pour d'autres études canadiennes de l'impact économique du VTT et de l'industrie touristique de la motoneige, y compris l'Étude de l'impact économique de l'industrie touristique de la motoneige préparé en 2010 par le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine (à cette époque Tourisme et Parcs) pour la Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick.

En 2010, on comptait 35 825 VTT enregistrés au Nouveau-Brunswick et 9 122 titulaires de permis de sentiers. Au nombre de ces titulaires de permis de sentiers, 8 057 étaient résidents du Nouveau-Brunswick. En juin 2011, un sondage téléphonique a été effectué auprès de 400 résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de sentiers.

Le sondage a révélé que 26,5 % des résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de sentiers avaient fait des déplacements ou voyages touristiques en VTT dans l'année précédant juin 2011. On a estimé que, au cours de cette période, 2 135 résidents titulaires de permis de sentiers avaient fait 34 000 déplacements avec randonnée le même jour et avaient parcouru au total 3,6 millions de kilomètres dans la province au cours de déplacements récréatifs en VTT à l'extérieur de leur région. De plus, approximativement 544 résidents titulaires de permis de sentiers avaient passé 2 373 nuitées au cours de voyages en VTT dans la province.

C'est en majeure partie durant l'hiver que les titulaires de permis ont fait ces déplacements (en moyenne 6), puis en été et en automne (en moyenne 4) et au printemps (en moyenne 2). Les destinations les plus populaires (43 %) se situent dans le nord du Nouveau-Brunswick, dans les comtés de Gloucester, Restigouche, Madawaska et Victoria.

Ce niveau d'activité touristique sera probablement conservé puisque 77 % des personnes interrogées ont indiqué avoir l'intention de maintenir ou d'accroître leur pratique du VTT dans les cinq prochaines années. C'est dans cette même proportion (77 %) que les répondants ont indiqué qu'ils augmenteraient leur pratique s'ils bénéficiaient d'un meilleur accès aux sentiers de clubs ou de la Fédération des VTT. Parmi les autres raisons invoquées pour l'augmentation de la pratique du VTT, mentionnons la retraite, l'amusement en plein air, l'activité sociale, d'avantage de temps passé entre amis et en famille, la visite de lieux particuliers, la chasse et la pêche. Les personnes interrogées qui prévoyaient diminuer leur pratique du VTT ont invoqué des raisons telles que le manque d'accès aux sentiers, l'âge, la santé, la famille, le coût de l'essence et la vente de leur VTT.

Les titulaires de permis de sentiers ont dépensé en moyenne 51,88 \$ par personne au cours de déplacements avec randonnée le même jour à l'extérieur de leur région tandis que les groupes-visiteurs titulaires de permis de sentiers ont dépensé 1 653 \$ au cours du même type de déplacement au Nouveau-Brunswick chaque année.

Les dépenses des visiteurs en VTT (3,9 millions \$, incluant la vente de permis de sentiers) ont généré un volume de ventes total de 7,2 millions de dollars. La valeur ajoutée à l'économie provinciale par ces dépenses a été évaluée à 2,5 millions de dollars, les recettes fiscales provinciales à 331 000 \$ et les recettes fiscales municipales (provenant de l'impôt foncier) à 53 000 \$. On a estimé que ce niveau d'activité économique a soutenu environ 54 emplois (années-personnes d'emploi à temps plein).

En plus des dépenses des visiteurs en VTT, cette analyse comprend les dépenses effectuées en 2010 par la FVTTNB pour l'aménagement et l'exploitation de nouveaux sentiers en vue de fournir une infrastructure et des services pour la saison touristique 2010-2011. Ces dépenses se sont élevées à 2,5 millions de dollars, dont 2,1 millions en projets de développement de sentiers.

La mise en place de nouveaux sentiers et les dépenses d'exploitation de la FVTTNB en 2010, combinées aux dépenses touristiques des résidents titulaires de permis de sentiers, ont généré un volume de ventes total de 12,2 millions de dollars. La valeur ajoutée à l'économie provinciale par ces dépenses touristiques a été évaluée à 4,9 millions. Les recettes fiscales provinciales ont été estimées à 670 000 \$.

Cette analyse de l'impact économique du tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick ne se veut pas comparable aux analyses de l'activité économique reliée à l'utilisation des VTT – ventes, service, assurances et entretien – par les familles et les entreprises. De telles études n'examinent pas le tourisme en particulier et ne devraient pas être comparées avec les analyses d'impact économique touristique.

Introduction

La Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick (FVTTNB) est un organisme à but non lucratif qui compte près 9 000 membres répartis dans 57 clubs membres de la province. La FVTTNB a été désignée pour gérer le réseau de sentiers VTT du Nouveau-Brunswick conformément à une entente sur la gestion des sentiers avec le ministère des Ressources naturelles. La FVTTNB vise à faciliter et rendre sécuritaires les déplacements récréatifs en VTT au Nouveau-Brunswick par la mise en place, à l'échelle provinciale, d'un réseau de sentiers VTT reliés aux sentiers locaux. LA FVTTNB souhaite également étudier la possibilité de développer des produits touristiques liés au VTT.

La Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick (FCMNB) élabore, en partenariat avec la FVTTNB, la stratégie globale de gestion des sentiers du Nouveau-Brunswick. Depuis le début des années 1990, la FCMNB œuvre en effet activement à la mise en place d'un réseau de sentiers de motoneige et au développement du produit touristique qu'est la motoneige. Le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine du Nouveau-Brunswick a aidé la FCMNB à promouvoir les 7000 km de sentiers de motoneige « Or blanc / White Gold », au moyen d'un partenariat marketing formé par les quatre villes nordiques du Nouveau-Brunswick, soit Edmundston, Campbellton, Bathurst et Miramichi. Le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine du Nouveau-Brunswick a également mené des études pour quantifier les avantages économiques attribuables à l'industrie touristique de la motoneige.

En 2006, le Conseil canadien des distributeurs de véhicules tout terrain a commandé une étude de l'impact économique des ventes, de l'entretien et de l'usage commercial et récréatif du VTT et de toutes les activités économiques qui en découlent¹. Cette étude se fondait en grande partie sur les ventes brutes et sur diverses données administratives. L'étude du CATV a évalué l'impact économique sur le PIB canadien (direct et indirect) à 2 milliards de dollars et à 50 millions de dollars sur le PIB du Nouveau-Brunswick.

La FVTTNB souhaitait établir des données de base concernant l'impact économique du tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick en vue de se préparer au développement de produits touristiques liés au VTT pour 2010-2011. Le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine du Nouveau-Brunswick a entrepris cette étude pour la FVTTNB pour étudier spécifiquement les répercussions économiques du tourisme en VTT. Pour l'étude dont il est question ici, on a utilisé des concepts et des définitions du tourisme international et national ainsi qu'une méthodologie adaptée d'une étude sur la motoneige et le VTT menée par le ministère du Tourisme du Québec. Il s'agit de la même méthodologie employée pour la plus récente étude de l'impact économique de l'industrie touristique de la motoneige du FCMNB. La présente étude correspond à celle de la FCMNB dans la mesure où elle se concentre sur les caractéristiques des déplacements touristiques et des dépenses alors effectués par les titulaires de permis de sentiers.

Étude de l'impact économique de l'industrie touristique du VTT au N.-B. – 2010-2011 – page 5 sur 47

¹ Smith Gunther Associates, *The Economic Impact of All Terrain Vehicle Recreation in Canada: National, Provincial, and Territorial* (en ligne), Nepean (Ont.), chez l'auteur, décembre 2006, rapport élaboré pour le Conseil Canadien des Distributeurs de Véhicules Hors Route, http://www.cohv.ca/impact.pdf, consulté le 23 février 2012.

Méthode

Participants

L'étude a été menée auprès de résidents du Nouveau-Brunswick qui ont fait une demande de permis de sentiers VTT auprès de la FVTTNB en 2010 et qui, sur le formulaire de demande, ont consenti à être contactés par la FVTTNB, entre autres aux fins de cette étude.

Sur 9 122 titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB, on comptait 8 057 résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de sentiers provenant de foyers distincts et ayant fourni des coordonnées valides. Parmi ceux-ci, 1 817 avaient consenti à être contactés. Les enquêtes ont été effectuées auprès de 400 résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB choisis aléatoirement sur une liste des 1 817 contacts. Le comté de résidence et le club membre de la FVTTNB auquel appartiennent les 400 titulaires de permis de sentiers contactés sont énumérés dans l'annexe 1.

Les titulaires de permis de sentiers non résidents étaient au nombre de 81 en 2010 et, à la lumière des réponses et des taux d'achèvement du sondage, on a jugé qu'il s'agissait là d'un échantillonnage insuffisant pour évaluer les voyages touristiques en VTT au Nouveau-Brunswick par les non-résidents au moment de l'enquête.

Les participants ont été sélectionnés au moyen d'une première série de quatre questions visant à assurer la conformité avec les définitions de voyageur et de voyage retenues par Statistique Canada et l'Organisation mondiale du tourisme². Les participants de cette étude étaient âgés d'au moins 18 ans, avaient fait des déplacements récréatifs en VTT au Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois, dont au moins un à l'extérieur de leur région. Selon les directives d'entrevue de l'enquête sur les voyages de Statistique Canada, la distance d'un voyage aller de 40 km (25 mi) et l'exemple d'une randonnée récréative en VTT au parc Fundy à partir de Moncton ont été utilisés pour aider les participants à déterminer lesquels de leurs voyages en VTT étaient représentatifs de voyages touristiques. Cette sélection a exclu trois personnes de moins de 18 ans, 78 n'ayant effectué aucun déplacement récréatif en VTT dans les 12 derniers mois et 211 n'en ayant effectué aucun à l'extérieur de leur région immédiate. Les 106 titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué des déplacements récréatifs en VTT en dehors de leur région dans les 12 derniers mois ont permis de dégager un taux d'incidence du tourisme en VTT de 26,5 % parmi les résidents titulaires de permis de sentiers (±4 points de pourcentage avec un niveau de confiance de 95 %).

Les données démographiques et les caractéristiques d'utilisation du VTT des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant indiqué avoir fait des déplacements touristiques en VTT à l'extérieur de leur région au Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois sont indiquées dans le tableau suivant. La majorité d'entre eux étaient des hommes (77 %), faisaient partie de la population active (69 %) et étaient âgés de 35 à 64 ans. Il y avait un plus grand nombre de résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB francophones qu'anglophones (56 % contre 44 %). Les niveaux d'éducation rapportés étaient répartis entre le secondaire (51 %) et les études supérieures incluant les études collégiales, spécialisées et universitaires (41 %).

² Statistique Canada, « Enquête sur les voyages des résidents du Canada (EVRC) », mars 2011, http://www23.statcan.gc.ca:81/imdb/p2SV f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3810&lang=en&db=imdb&ad m=8&dis=2, consulté en ligne le 21 février 2012

Ces données démographiques provenant de l'échantillon de l'enquête étaient cohérentes avec l'ensemble des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB visés par l'enguête, selon les estimations démographiques obtenues à partir d'une analyse des codes postaux de la liste des titulaires de permis de sentiers 2010 de la FVTTNB³. Dans le voisinage des titulaires de permis 2010 de sentiers de la FVTTNB, 64 % faisaient partie de la population active et la plupart avaient de 35 à 64 ans; 58 % de cette population avait pour langue maternelle le français, 40 % l'anglais. Les niveaux d'éducation rapportés étaient répartis entre le secondaire (56 %) et les études supérieures, incluant des études collégiales et spécialisées (44 %).

Chacun de ces résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB possédait un VTT et 76 % d'entre eux en étaient habituellement le conducteur au cours de leurs déplacements. Ils utilisaient aussi leur VTT pour le travail (18 %) ainsi que pour la chasse et la pêche (61 %). Des motoneiges étaient également utilisées, du moins occasionnellement, par 18 % des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant indiqué avoir fait des déplacements touristiques en VTT à l'extérieur de leur région au Nouveau-Brunswick dans les 12 derniers mois.

Données démographiques	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants ⁴
Sexe	•	_
homme	82	77 %
femme	24	23 %
Langue		
français	59	56 %
anglais	47	44 %
Études		
secondaires	53	51 %
collégiales	33	32 %
universitaires	17	17 %
Situation professionnelle		
en emploi	70	69 %
à la retraite	25	24 %
parent au foyer	2	2 %
autres	5	5 %
Âge		
18-24	3	3 %
25-34	8	8 %
35-44	29	27 %
45-54	21	20 %
55-64	28	27 %
65-74	13	12,5 %
74+	2	2 %

³ Environics Analytics, « Demographic Estimates and Projections », 2012.

⁴ Les non-réponses aux questions ne figurent pas dans ce tableau et les pourcentages sont calculés en fonction du nombre total de réponses plutôt qu'en fonction du nombre total de répondants.

Caractéristiques d'utilisation du VTT	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants
Possèdent un VTT	104	100 %
Habituellement conducteur ou p	assager	
conducteur	79	76 %
passager	20	19 %
les deux	4	4 %
Se servent aussi du VTT pour		
travail/emploi	19	18 %
chasse/pêche	65	61 %
Se servent aussi de motoneiges	19	18 %

Tableau 1: Données démographiques et caractéristiques d'utilisation du VTT des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant indiqué avoir effectué des voyages à l'extérieur de leur région au Nouveau-Brunswick en 2010-2011

Parmi les questions sur la démographie et l'utilisation du VTT posées à tous les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB contactés, il y avait quelques différences apparentes entre l'échantillon global et les répondants ayant indiqué avoir effectué des voyages à l'extérieur de leur région au Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois.

Dans l'échantillon global de résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB, 30 % des personnes contactées étaient des femmes. Ce pourcentage était plus élevé, bien que légèrement, que les 23 % de femmes parmi les répondants ayant signalé des voyages touristiques en VTT. Tous les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB qui se servaient de leur VTT pour se rendre au travail ou aller chasser ou pêcher faisaient partie des répondants ayant signalé des voyages touristiques en VTT. De la même façon, les 19 répondants qui utilisaient une motoneige à des fins récréatives faisaient partie des répondants ayant indiqué avoir effectué des voyages récréatifs en VTT. Cela fait ainsi passer l'incidence de l'utilisation de motoneiges de 5 % dans le groupe global à 18 % parmi les répondants ayant signalé des voyages touristiques en VTT.

Matériel d'enquête

Le matériel d'enquête a été adapté d'après celui de l'étude réalisée en 2005 par le ministère du Tourisme du Québec sur la motoneige et le quad au Québec⁵. Ce matériel figure en annexe.

L'étude se divisait en cinq sections :

Section 1

La première section comprenait quatre questions de présélection visant à déterminer si les répondants avaient 18 ans et plus, s'ils avaient effectué des voyages en VTT au Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois, si ces voyages avaient été de nature récréative et si au moins certains d'entre eux avaient eu lieu à l'extérieur de leur région (par exemple, un

⁵ Ministère du Tourisme du Québec, « Mesure de l'impact économique de la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec », *Tourisme Québec* (en ligne), 2005, http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/publication.php?id=23&categorie=66, consulté le 23 février 2012

titulaire de permis de sentiers résidant à Moncton effectue un voyage récréatif dans la région du parc national Fundy).

Section 2

La deuxième section avait pour but de sonder les participants sur leurs voyages récréatifs en VTT avec randonnée le même jour au Nouveau-Brunswick. Les questions portaient sur le nombre de déplacements effectués par saison au cours des 12 derniers mois – printemps 2011 (avril et mai 2011), hiver 2010-2011 (de novembre 2010 à mars 2011), automne 2010 (septembre et octobre 2010) et été 2010 (de juin à août 2010).

Si les participants avaient effectué au moins un déplacement admissible au cours d'une de ces saisons durant les 12 mois précédents, on leur demandait quelles en avaient été les destinations (au N.-B.) et quelle en était la distance habituelle. Des essais du matériel d'enquête ayant mis en évidence la possibilité que certains participants aient du mal à indiquer, en kilomètres ou en miles, les distances de leurs voyages en VTT, on a ajouté l'option d'indiquer la durée du déplacement en termes d'heures. Les questions sur la distance ont été divisées entre celles portant sur la distance parcourue à VTT et celles axées sur la distance totale parcourue à bord d'un véhicule transportant un VTT vers un sentier ou autre destination touristique pour VTT.

Finalement, dans cette section, on interrogeait les participants sur le montant de leurs dépenses pour l'entretien du véhicule et l'essence, la nourriture et les boissons achetées dans des restaurants, épiceries ou dépanneurs, et toutes autres dépenses dans des magasins de détail au cours de déplacements en VTT. On leur demandait s'il y avait une saison pendant laquelle ils faisaient des déplacements avec randonnée le même jour au Nouveau-Brunswick plus longs ou plus coûteux. Si oui, on leur reposait des questions sur la distance et les catégories de dépenses pour la saison en question.

Section 3

La troisième section du matériel d'enquête, tout comme la deuxième section, posait les mêmes questions sur la destination du voyage de VTT, la distance et les dépenses aux participants ayant indiqué avoir fait des voyages de VTT d'une nuitée ou plus hors région au Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois. Au sujet de la distance, les questions étaient partagées entre la distance parcourue à VTT et la distance totale parcourue à bord d'un véhicule transportant un VTT vers un sentier ou une destination de tourisme en VTT. De plus, on interrogeait les participants sur le nombre de nuitées qu'ils avaient passées au cours de leurs voyages de VTT au Nouveau-Brunswick ces 12 derniers mois et sur le type d'hébergement, payant ou non, où elles avaient eu lieu.

Section 4

Dans la quatrième section, les questions portaient sur leur utilisation du VTT, les motifs des voyages en VTT et le niveau de pratique du VTT qu'ils prévoyaient au cours des cinq prochaines années. Du point de vue du développement de produits, on sondait les participants sur les installations ou les services qu'ils s'attendaient à trouver dans un sentier aménagé pour les VTT.

Section 5

La dernière section du sondage contenait des questions démographiques de base, notamment sur la tranche d'âge des participants, leur niveau d'éducation et leur situation professionnelle.

Procédure

Le Centre de communications touristiques du ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine a composé les numéros de téléphone fournis dans des demandes de permis de sentiers présentées par les résidents du Nouveau-Brunswick à la FVTTNB en 2010 sélectionnées au hasard, à condition que les demandeurs aient clairement autorisé la Fédération et ses partenaires à entrer en contact avec eux à des fins de renseignements et de sondage. Quatre cents entrevues téléphoniques assistées par ordinateur ont été réalisées du 10 au 29 juin 2011, entre 8 h et 19 h.

Au moment d'entrer en communication avec un titulaire de permis de sentiers, on lui expliquait qu'on l'appelait au nom de la Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick. On lui demandait ensuite s'il acceptait de participer à un sondage sur ses déplacements récréatifs en VTT dans la province du Nouveau-Brunswick. Ceux qui donnaient leur accord devaient répondre aux questions de présélection décrites ci-dessus. À ceux qui se qualifiaient pour ce sondage, on posait des questions sur leur utilisation du VTT et leurs déplacements avec randonnée de VTT le même jour ou sur leurs voyages en VTT d'une nuitée, comme le décrit la section du sondage ci-dessus. Les réponses étaient consignées dans un système d'application pour banque de données Microsoft Visual Basic for Applications, implanté dans Microsoft Access 2007, au moyen de formulaires automatisés guidant systématiquement l'intervieweur parmi les questions de l'instrument de sondage, les messages-guides et réponses valides. Les entrevues ont pris de 2 à 20 minutes, la durée moyenne étant d'environ 15 minutes.

Préparation et pondération des données

Les réponses au sondage des 400 résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ont été transférées au progiciel de programme statistiques SPSS à des fins d'analyse⁶.

Les chiffres relatifs aux déplacements avec randonnée le même jour hors région au Nouveau-Brunswick qu'ont rapportés les titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ont été analysés pour déceler les observations aberrantes. Les réponses au sujet de 20 voyages effectués au printemps 2011, de 50 à l'automne 2010 et de 36 à l'été 2010 se sont situées à plus de deux écarts-types de la moyenne observée (nombre moyen de voyages indiqués pour chaque saison). Ces observations aberrantes ont donc été exclues de l'analyse.

Toutes les distances des voyages en VTT ont été converties en kilomètres (bien que seulement sept répondants les aient indiquées en milles). Huit répondants ont rapporté des durées de déplacements en VTT en heures (2 à 10), mais, puisque cela représentait un petit sous-échantillon des durées de déplacements en VTT, aucune analyse subséquente des durées de déplacements n'a été effectuée au cours de l'étude. Seules les distances estimées par la majorité des répondants ont été étudiées plus en profondeur. De la même façon, seuls huit participants ont rapporté des distances parcourues au cours d'une randonnée d'un jour pour le transport de leur VTT vers un sentier ou une destination de tourisme en VTT. Par conséquent, seules les distances des déplacements effectuées en VTT même ont été examinées plus à fond.

⁶ Predictive Analytics Software (2009). PASW Statistics (Version 18).
Étude de l'impact économique de l'industrie touristique du VTT au N.-B. – 2010-2011 – page 10 sur 47

Les distances-types et de pointe des voyages en VTT ont été analysées pour déceler les observations aberrantes. Un participant avait indiqué un déplacement avec randonnée le même jour de 400 km, ce qui se situait à plus de deux écarts-types au-dessus de la moyenne. Cette observation aberrante a donc été exclue de l'analyse des distances.

Au moyen des distances-types de déplacements avec randonnée le même jour, des distances de pointe pour une saison spécifique et du nombre de déplacements par saison, il a été possible d'estimer, par saison, la distance totale parcourue lors de déplacements avec randonnée le même jour au cours des 12 derniers mois. Les distances-types ont été attribuées à chaque saison pour chaque participant et, si un répondant indiquait une saison où il faisait plus de VTT, la distance de pointe était attribuée à cette saison. Comme il est indiqué précédemment, ces estimations comprenaient uniquement les distances données pour des déplacements à bord du VTT et non pour le transport du VTT.

Les distances totales parcourues incluant le transport du VTT ont été considérées pour analyser le ratio des dépenses en carburant par rapport à la distance parcourue pour des déplacements avec randonnée en VTT le même jour au Nouveau-Brunswick. Les participants ont indiqué avoir dépensé de 0,07 \$ à 1,75 \$ par kilomètre parcouru pendant ce type de déplacement, avec une moyenne de 0,38 \$/km. Après l'étude de l'ensemble des caractéristiques des voyages en VTT – origine, destination, composition des groupes-voyageurs, distance et dépenses – les dépenses en carburant inférieures à 0,15 \$/km observées dans 11 enregistrements ont été jugées non valides. Ces estimations des dépenses en carburant ont été remplacées par une valeur fondée sur la dépense moyenne en carburant par rapport à la distance. Les ratios de dépenses en carburant par rapport à la distance des déplacements avec randonnée le même jour au Nouveau-Brunswick en saison de pointe ont été normalement répartis et ne dépassaient pas 1 \$/km.

Les estimations catégorisées des dépenses engagées pendant les déplacements avec randonnée le même jour ont été attribuées chaque saison, tout comme l'ont été les estimations des distances. Les participants ont indiqué leurs dépenses-types et, s'ils dépensaient plus pour ce type de déplacement au cours d'une saison en particulier, ils fournissaient des estimations pour cette saison. Les estimations des dépenses de pointe ont été attribuées à cette saison tandis que les dépenses types pour des randonnées d'une journée ont été attribuées aux trois saisons restantes. La saison de pointe en matière de dépenses n'était pas nécessairement la même que celle indiquée pour la distance parcourue. Les dépenses totales selon la saison ont été estimées en multipliant les dépenses touristiques saisonnières catégorisées par le nombre de déplacements indiqués pour chaque saison.

L'examen des estimations de dépenses en vue de trouver les aberrations a tenu compte des distances parcourues par les participants, mais également du nombre de personnes prenant part au voyage en VTT avec qui les répondants partageaient leurs dépenses. La formulation de la question du sondage (voir question 9 dans l'annexe) tentait d'amener les répondants à évaluer seulement les dépenses dont ils étaient responsables : « Il s'agit de déterminer les coûts pour vous et votre ménage, c'est-à-dire votre conjointe ou les enfants qui vous accompagnaient – en d'autres mots, les personnes dans votre entourage immédiat avec qui vous avez partagé les dépenses. » Cependant, 13 répondants ont indiqué avoir généralement fait leur déplacement avec randonnée le même jour au Nouveau-Brunswick avec des groupes de 12 à 30 personnes, et les estimations des dépenses par personne étaient anormalement faibles dans de tels cas. Après l'examen des estimations catégorisées des dépenses touristiques par rapport au nombre de personnes indiqué dans les groupes-voyageurs en VTT, les ratios des dépenses semblaient plus cohérents dans le cas de groupes-voyageurs de six personnes ou moins. Pour les groupes

supérieurs à six personnes, on a recouru à la méthode des proximités pour établir une correspondance entre le nombre de personnes par groupe-voyageur et les estimations catégorisées des dépenses fondées sur la distance euclidienne la plus courte parmi tous les profils de dépenses. En fait, les dépenses-types en carburant, en nourriture et en produits de détail ont servi à déterminer le nombre le plus probable de personnes par groupe pour ce profil de dépenses particulier.

Seuls 12 répondants ont indiqué avoir fait des achats au détail au cours de leurs excursions récréatives hors région d'une journée au Nouveau-Brunswick. Un participant a indiqué avoir dépensé 500 \$ pour un déplacement-type; cette observation aberrante a été exclue de l'analyse.

Seuls deux participants ont indiqué des dépenses de location de VTT. Deux réponses ne suffisaient pas pour produire des estimations crédibles à ce sujet. Elles ont donc été exclues de l'analyse, à la faveur d'un sondage de suivi sur l'offre des entreprises de location de VTT.

Les enregistrements des participants ont été pondérés afin de représenter le nombre total de résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué des déplacements avec randonnée en VTT le même jour au Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois, sur la base du taux d'incidence de 26,5 % observé dans cette étude (8 057 titulaires de permis de sentiers X 26,5 % = 2 135 voyageurs en VTT). Par conséquent, 103 enregistrements (dépendant des valeurs manquantes pour toute question de sondage donnée) ont été pondérés de manière égale pour représenter un nombre estimé de 2 135 titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué des déplacements avec randonnée le même jour au Nouveau-Brunswick.

Les estimations des voyages en VTT d'une nuitée ou plus au Nouveau-Brunswick par des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ont été compliquées par le taux d'incidence de 6,75 % observé dans cette étude et ont révélé que seulement 21 répondants avaient fourni des renseignements sur de tels déplacements. Un échantillon de 21 enregistrements était insuffisant pour produire une estimation crédible des distances et des dépenses pour ce type de voyage. Recourir à nouveau à la liste des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB a été jugé infaisable, étant donné qu'avec le taux d'incidence observé de 6,75 %, 1 900 sondages auraient étaient nécessaires pour obtenir un échantillon de 100 enregistrements de voyages d'une nuitée ou plus. Cela dépassait le nombre de titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant accepté qu'on entre en communication avec eux. Par conséquent, cette étude a attribué les caractéristiques et les dépenses catégorisées pour les déplacements d'une journée à chaque nuitée indiquée. Quant aux répondants ayant dit avoir passé des nuitées dans des lieux d'hébergement payants au cours de voyage en VTT, le tarif moyen annuel d'hébergement en chambre d'hôtel a été attribué à chaque nuitée rapportée⁷. La proportion de 6,75 % de répondants ayant indiqué avoir effectué des voyages en VTT d'une nuitée ou plus a été pondérée pour représenter un nombre estimatif de 544 titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué de tels déplacements.

⁷ Le Conference Board du Canada, « Accommodation Trends », 2011. En 2010, le tarif annuel d'hébergement d'une nuit au Nouveau-Brunswick (représentant la majorité des mois de déplacements en VTT considérés dans cette étude) était de 109,43 \$.

Résultats

Lieux de résidence des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB

Le tableau suivant illustre le nombre et le pourcentage de titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB résidant dans chacun des comtés du Nouveau-Brunswick selon les codes postaux fournis dans la liste de contact 2010 de la FVTTNB.

La majorité des titulaires de permis de sentiers (54 %) résidait dans les comtés de Gloucester, Westmorland et Kent. À part le comté de Westmorland, qui occupe la 2^e place au chapitre de la concentration de titulaires de permis de sentiers, un plus grand nombre de titulaires de permis de sentiers demeurent en dehors des comtés les plus peuplés de Westmorland, York et Saint John que dans les autres (76 % contre 24 %).

Comté du Nouveau- Brunswick	Nombre de titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB en 2010	Pourcentage
Gloucester	1 987	21 %
Westmorland	1 794	19 %
Kent	1 305	14 %
Northumberland	801	8 %
Restigouche	658	7 %
Madawaska	654	7 %
Victoria	429	5 %
Albert	410	4 %
Carleton	371	4 %
Kings	302	3 %
York	241	3 %
Saint John	228	2 %
Charlotte	163	2 %
Sunbury	114	1 %
Queens	27	0,3 %

Tableau 2 : Lieux de résidence par comté des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB

Une carte superposable des lieux de résidence des résidents titulaires d'un permis de sentiers de la FVTTNB et des destinations des déplacements en VTT par comté est fournie à l'annexe 3.

Destinations des déplacements en VTT au Nouveau-Brunswick

Le tableau suivant illustre les pourcentages de résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant indiqué avoir effectué des déplacements touristiques en VTT dans chacun des comtés du Nouveau-Brunswick. On a invité les participants à nommer tous les endroits vers lesquels ils avaient fait un déplacement touristique en VTT – sentiers particuliers, parcs, comtés, municipalités ou établissements d'hébergement. Cent quatre (104) personnes ont indiqué un total de 258 déplacements touristiques en VTT (les répondants étaient libres de nommer autant d'endroits qu'ils voulaient). Des codes postaux ont été attribués à chacun de ces endroits afin de faciliter leur enregistrement (recensement) par région géographique normalisée. Dans les cas où des adresses n'étaient pas disponibles, une adresse avec code postal était obtenue en cherchant des lieux avoisinants tels que les bureaux municipaux ou stations-services les plus proches.

Les destinations des déplacements touristiques en VTT rapportés par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ont été réparties dans toute la province, à l'exception du comté de Sunbury. Le comté de Gloucester a été mentionné par un plus grand nombre de répondants (16 %) et 43 % ont indiqué être allé dans les comtés de Gloucester, Restigouche, Madawaska et Victoria, dans le nord du Nouveau-Brunswick. Ce pourcentage de destinations dans ces comtés du nord du Nouveau-Brunswick était largement supérieur à celui des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB demeurant dans ces mêmes comtés (40 %)

Comté du Nouveau- Brunswick	Destinations de déplacements en VTT d'une journée (n=104)
Gloucester	16 %
Restigouche	12 %
York	10 %
Kent	9 %
Madawaska	9 %
Westmorland	7 %
Northumberland	7 %
Carleton	7 %
Victoria	6 %
Kings	6 %
Albert	4 %
Saint John	3 %
Queens	3 %
Charlotte	1 %
Sunbury	-

Tableau 3 : Pourcentages des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant indiqué des déplacements touristiques en VTT dans chacun des comtés du Nouveau-Brunswick

Une carte superposable du lieu de résidence des Néo-Brunswickois titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB et des destinations de déplacements en VTT indiqués par comté figure à l'annexe 3.

Caractéristiques des déplacements avec randonnée en VTT le même jour

Le tableau suivant illustre les caractéristiques des déplacements touristiques d'une journée au Nouveau-Brunswick qu'ont fait les résidents titulaires de permis de la FVTTNB au cours des 12 mois précédant juin 2011.

Caractéristiques des déplacements VTT	Moyenne	Médiane	Intervalle	Écart	Taille
				type	de
					l'échanti
					llon (n)
Nombre de déplacements (12 mois)	15	11	1-80	15,1	103
Distance parcourue (km)	120	100	15-300	67,8	96
Nombre de personnes dans le groupe	7	5	1-30	5,9	92
Nombre de personnes incluant les					
dépenses estimatives des groupes-					
voyageurs	2	1	1-6	1,9	92
Dépenses lors de déplacements par					
groupe-voyageur – Total	91,75 \$	75 \$	10-250 \$	49,98 \$	92
carburant	43,68 \$	40 \$	10-100 \$	24,74 \$	92
restaurants	36,19 \$	30 \$	10-120 \$	20,30 \$	73
épiceries	21,87 \$	20 \$	5-200 \$	23,80 \$	83
magasins de détail	37,08 \$	30 \$	15-100 \$	23,30 \$	12

Tableau 4 : Caractéristiques des déplacements avec randonnée en VTT le même jour des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB en 2010-2011

Nombre de déplacements

En moyenne, les participants ont indiqué avoir fait 15 déplacements avec randonnée en VTT le même jour au cours des 12 derniers mois. Du point de vue saisonnier, c'est au printemps que le plus petit nombre de déplacements s'est effectué (2 en moyenne), alors qu'un plus grand nombre a eu lieu en hiver (6 en moyenne). Les répondants ont indiqué une moyenne de 4 déplacements en été et en automne.

Le diagramme suivant illustre le nombre moyen de déplacements touristiques en VTT rapportés par les résidents détenteurs de permis de la FVTTNB au cours des 12 derniers mois.

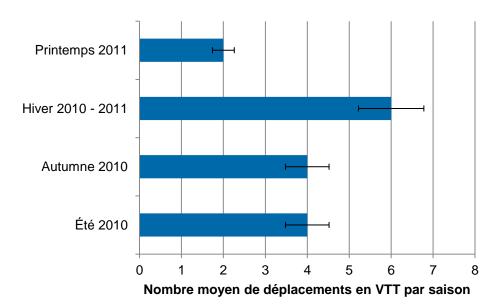


Figure 1: Nombre moyen de déplacements avec randonnée en VTT le même jour effectués à chaque saison au cours des 12 derniers mois par les résidents détenteurs de permis de la FVTTNB

Distance parcourue

Les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ont indiqué qu'au cours d'un déplacement en VTT avec randonnée le même jour au Nouveau-Brunswick, ils parcouraient en moyenne 120 km, les distances allant de 15 km à 300 km (excluant tout transport du VTT vers la destination). Les distances moyennes variaient selon la saison, les plus courtes ayant été parcourues au printemps et à l'automne (118 km et 199 km) et les plus longues, en été et en hiver (131 km et 122 km respectivement).

En moyenne, le titulaire d'un permis de sentier de la FVTTNB a parcouru 1674 km annuellement, avec des distances allant de 26 km à 7 900 km (d'après le nombre de leurs déplacements et compte tenu des distances des déplacements en saison de pointe). Le graphique suivant illustre la distance totale parcourue par saison.

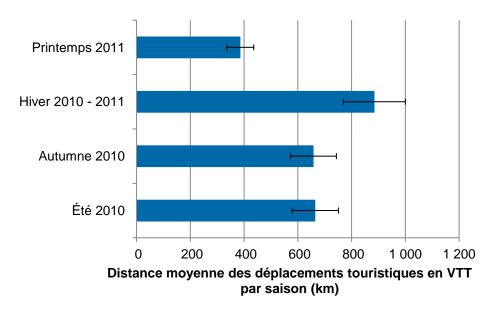


Figure 2 : Répartition par saison de la distance moyenne des déplacements touristiques en VTT des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB

D'après le nombre des déplacements en VTT et les distances indiquées par les participants de cette étude, les résidents titulaires d'un permis de sentiers de la FVTTNB ont parcouru au total 3 593 416 km pendant leurs déplacements touristiques en VTT au Nouveau-Brunswick au cours des 12 mois précédant juin 2011.

Nombre de personnes dans le groupe

Les participants de cette étude ont indiqué avoir fait leurs randonnées d'une journée avec un groupe-voyageur composé en moyenne de sept personnes, ce nombre pouvant varier d'une seule personne à une trentaine.

Cependant, en tenant compte des constantes observées en la matière (se référer à la section Procédures), les dépenses se sont partagées entre de petits groupes. De manière générale, les participants partageaient les coûts de leurs déplacements touristiques d'une journée avec une seule autre personne.

Dépenses pendant les déplacements

Les dépenses moyennes totales et par catégorie engagées pendant les déplacements touristiques d'une journée au Nouveau-Brunswick (essence et entretien du véhicule, produits d'épicerie, nourriture et boissons achetées dans des restaurants et bars et autres achats au détail) sont énumérées dans le tableau 4. Les moyennes sont fondées sur le nombre de participants ayant indiqué des dépenses dans une catégorie donnée. Tous les répondants ont indiqué des dépenses en carburant et en entretien de leur véhicule et la majorité d'entre eux, en nourriture et en boissons achetées soit dans des commerces, soit dans des restaurants ou des bars. Seulement 12 participants ont mentionné d'autres achats au détail pendant des déplacements touristiques d'une journée en VTT.

Les dépenses moyennes engagées lors de déplacements touristiques d'une journée étaient de 91,75 \$, près de la moitié ayant servi à l'achat de carburant ou à l'entretien du véhicule.

Le tableau suivant indique les dépenses moyennes par personne lors de déplacements hors région d'une journée en VTT au Nouveau-Brunswick effectués par des titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB. Les moyennes sont fondées sur le nombre de participants ayant indiqué des dépenses dans une catégorie donnée.

Dépenses par personne lors de déplacements avec randonnée en VTT le même jour au NB.	Moyenne	Médiane	Intervalle	Écart type	Taille de l'échantillon (n)
Dépenses par personne lors de					
déplacements - Total	51,88 \$	50 \$	5 \$-140 \$	26,42 \$	92
Carburant	26,77 \$	20 \$	3 \$-80 \$	19,14 \$	92
Restaurants	21,10 \$	20 \$	5 \$-60 \$	10,87 \$	73
Épiceries	12,06 \$	10 \$	2,5 \$-50 \$	7,93 \$	83
Magasins de détail	18,75 \$	9,17\$	2,5 \$-50 \$	17,24 \$	12

Tableau 5 : Répartition par catégories des dépenses moyennes engagées lors de déplacements avec randonnée en VTT le même jour par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB

Le tableau suivant résume les dépenses totales des groupes-voyageurs composés de résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB lors de déplacements touristiques d'une journée à l'extérieur de leur région au Nouveau-Brunswick au cours des 12 mois précédant juin 2011. Ces totaux sont fondés sur les dépenses moyennes, les dépenses en saison de pointe et le nombre de déplacements par saison.

Dépenses totales lors de déplacements en VTT par groupe-voyageur, 12 derniers mois	Moyenne	Médiane	Intervalle	Écart type	Taille de l'échantillo n (n)
Dépenses par groupe-voyageur lors					
de déplacements - Total	1 653 \$	1 167 \$	25 \$-8100 \$	1826,5 \$	85
Carburant	667 \$	420 \$	20 \$-3600 \$	695 \$	85
Restaurants	662 \$	420 \$	30 \$-3750 \$	836 \$	67
Épiceries	397 \$	220 \$	5 \$-2800 \$	545 \$	76
Magasins de détail	769 \$	585 \$	15 \$-2600 \$	795 \$	12

Tableau 6 : Répartition par catégories des dépenses totales annuelles par groupe-voyageur engagées par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB pour des déplacements avec randonnée en VTT le même jour en 2010-2011

Le graphique suivant illustre les dépenses totales, par groupe et par saison, engagées pendant des voyages touristiques, selon les déplacements par saison indiqués par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB et leurs dépenses saisonnières moyennes et de pointe.

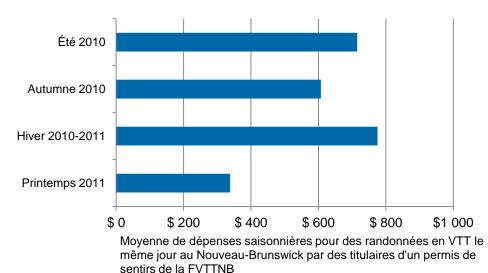


Figure 3 : Répartition par saison des dépenses totales moyennes indiquées par les résidents

Figure 3 : Répartition par saison des dépenses totales moyennes indiquées par les résidents titulaires de permis pour des déplacements avec randonnée en VTT le même jour au Nouveau-Brunswick

Le tableau suivant résume les dépenses totales annuelles que les résidents titulaires de permis de la FVTTNB estiment avoir engagées pendant des déplacements avec randonnée en VTT le même jour au cours des 12 mois précédant juin 2011. Les dépenses indiquées par les participants ont été pondérées en vue de représenter le nombre total de résidents titulaires du Nouveau-Brunswick selon la méthode décrite dans la section « Procédures ».

Estimation des dépenses totales par les résidents du NB. titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB lors de déplacements avec randonnée en VTT le même jour	Somme	Pondérée n
Total (12 derniers mois)	3 260 959 \$	2 135
Carburant	1 316 157 \$	1 973
Restaurants	1 029 724 \$	1 555
Épiceries	700 987 \$	1 764
Magasins de détail	214 091 \$	278

Tableau 7 : Estimations des dépenses totales engagées lors de déplacements avec randonnée en VTT le même jour en 2010-2011 par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB

Dépenses pendant des voyages d'une nuitée ou plus

Le tableau suivant indique les dépenses totales annuelles estimées des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB pendant des voyages en VTT d'une nuitée ou plus au Nouveau-Brunswick au cours des 12 mois précédant juin 2011. Ces estimations pondérées sont fondées sur le nombre de tels voyages indiqués par 21 participants ainsi que sur le nombre des nuitées passées en établissement d'hébergement payant indiqué par 15 participants. La méthode employée pour calculer et pondérer ces estimations est décrite dans la section « Procédures ».

Estimations des dépenses totales par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB lors de voyages d'une nuitée ou plus	Somme Pondérée (S	
Total (12 derniers mois)	535 032 \$	544
Carburant	103 659 \$	544
Restaurants	85 884 \$	544
Épiceries	51 901 \$	544
Magasins de détail	87 997 \$	544
Hébergement	205 591 \$	495

Tableau 8 : Estimations des dépenses totales engagées lors de voyages d'une nuitée ou plus au Nouveau-Brunswick en 2010-2011 par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB

Activités du tourisme en VTT

Cette étude des caractéristiques des déplacements touristiques en VTT des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB comprenait des questions sur les facteurs motivants des voyages en VTT et la pratique du VTT envisagée au cours des cinq prochaines années. Du point de vue du développement de produits, on sondait les participants sur leurs attentes en matière d'infrastructure des sentiers de VTT.

Facteurs motivants des voyages en VTT

On a demandé aux répondants de fournir les raisons pour lesquelles ils faisaient des déplacements en VTT en dehors de leur région au Nouveau-Brunswick. Les participants étaient libres de donner autant de raisons qu'ils le souhaitaient. La majorité des réponses (58 %) donnaient comme motif le plaisir que procure la pratique du VTT ainsi que l'amusement en plein air. Un quart des réponses traitaient des aspects sociaux de la pratique du VTT, y compris le fait de passer du temps entre amis et en famille. La visite de destinations particulières comptait pour 11 % des réponses.

Seulement 4 % des réponses donnaient comme motif la chasse et la pêche malgré le fait qu'au total, 16 % des répondants aient indiqué se servir de leur VTT pour la chasse et la pêche et que 61 % d'entre eux aient effectué des voyages en VTT au cours de la dernière année. Cependant, puisque la question était centrée autour des voyages en VTT, il est possible que ce résultat reflète la distinction faite par les participants entre les déplacements récréatifs en VTT et des voyages de chasse ou de pêche.

Le 2 % des autres réponses invoquait l'évasion comme motif des déplacements et, dans un seul cas, la participation à l'entretien de sentiers.

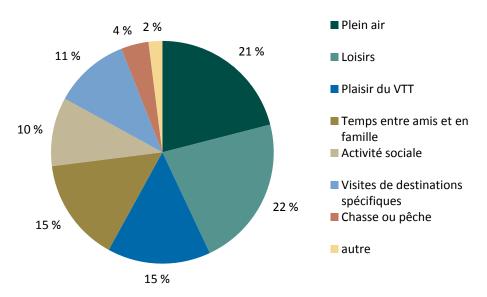


Figure 4 : Répartition en pourcentage des facteurs motivants de voyages en VTT au Nouveau-Brunswick chez les titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB en 2010-2011

Pratique du VVT envisagée au cours des cinq prochaines années

On interrogeait les participants ayant fait des voyages en VTT hors région au Nouveau-Brunswick au cours des12 derniers mois (qu'il s'agisse d'un déplacement d'une journée ou d'une nuitée ou plus) au sujet du degré d'activité en VTT qu'ils prévoyaient pour les cinq prochaines années (voir tableau 9). En moyenne, 27 % des répondants prévoyaient augmenter leur pratique du tourisme en VTT au cours des cinq prochaines années.

Niveau d'activité prévu en VTT, cinq prochaines années	Pourcentage de répondants (n=104)	
II va augmenter		38,5 %
Il va rester le même		50 %
II va diminuer		11,5 %
Moyenne		+27

Tableau 9 : Niveau d'activité en VTT prévu pour les 5 prochaines années par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué des voyages en VTT en 2010-2011

On demandait aux participants d'indiquer les raisons pour lesquelles ils prévoyaient augmenter ou diminuer leur niveau d'activité en VTT au cours des 5 prochaines années. Les attentes concernant l'accès aux sentiers ont mené 12 répondants à prévoir une augmentation de leur pratique, tandis que 4 ont invoqué le manque d'accès aux sentiers comme raison de la diminution de leur activité au cours des 5 prochaines années. Parmi les autres raisons invoquées pour une éventuelle augmentation de l'activité en VTT, mentionnons un surplus de temps (6 mentions), la retraite (4 mentions) et le simple plaisir de la pratique du VTT (5 mentions). L'âge, la santé, des raisons familiales (7 mentions), le coût de l'essence (1 mention) et la vente du VTT (envisagée par un des répondants) sont les raisons invoquées pour une diminution de la pratique du VTT.

On sondait également les participants sur l'effet que pourrait avoir un meilleur accès aux sentiers de clubs ou de la Fédération sur leur pratique du VTT. En moyenne, 74 % des répondants ont indiqué qu'ils augmenteraient leur niveau d'activité s'il y avait un meilleur accès aux sentiers de clubs ou de la Fédération (voir tableau 10).

Niveau d'activité en VTT prévu s'il y avait plus de sentiers	Pourcentage de répondants (n=104)	
Augmenterait		77 %
Resterait le même		19 %
Diminuerait		2 %
Cesserait complètement		1 %
Ne sait pas		1 %
Moyenne		+74

Tableau 10 : Niveau d'activité en VTT prévu par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué des voyages en VTT en 2010-2011, s'il y avait plus de sentiers de clubs ou de la fédération.

Attentes quant aux aménagements des sentiers de clubs ou de la Fédération des VTT

On demandait aux participants à quels types d'aménagements ou de services ils s'attendaient des sentiers de clubs ou de la Fédération des VTT. La plupart des aménagements énumérés présentaient un intérêt pour la majorité des participants, et seules les douches, les aires de jeu et les locations présentaient un intérêt pour moins de 50 % des répondants de cette étude. Les pourcentages de participants présentant un intérêt pour chacun des aménagements sont illustrés dans le graphique ci-dessous.

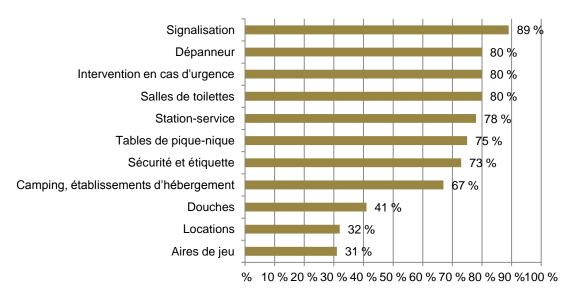


Figure 5 : Pourcentages des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué des voyages en VTT en 2010-2011 s'attendant aux aménagements ou services énumérés dans les sentiers de VTT de clubs ou de la Fédération (n=97)

Impact économique du tourisme en VTT

Données du modèle d'impact économique

Le tableau suivant indique les dépenses totales estimées par les résidents titulaires de permis de sentiers de la VTTNB pour leurs déplacements récréatifs hors région, d'un jour ou d'une nuitée ou plus, au Nouveau-Brunswick au cours des 12 mois précédant juin 2011.

Comme dans les sections précédentes, on a seulement interrogé les participants sur leurs dépenses au cours de ces voyages en VTT. Aucune dépense locale n'a été incluse pour les véhicules, les vêtements, l'assurance, l'entreposage ou les autres coûts associés à la possession d'un VTT, que ce soit pour utilisation récréative ou professionnelle.

Le coût du permis de sentiers de la FVTTNB a été inclus dans les dépenses, en tenant compte des 2135 titulaires de permis de sentiers ayant fait des voyages de VTT et du coût de 75 \$ du permis saisonnier.

Catégorie de dépenses touristiques	Total des dépenses – randonnée d'une journée	Total des dépenses - voyage d'une nuitée	Total
Hébergement	-	205 591 \$	205 591 \$
Carburant	1 316 157 \$	103 659 \$	1 419 816 \$
Restaurants	1 029 724 \$	85 884 \$	1 115 608 \$
Épiceries	700 987 \$	51 901 \$	752 888 \$
Magasins de détail	214 091 \$	87 997 \$	302 088 \$
Total	3 260 959 \$	535 032 \$	3 795 991 \$
Total des permis de sentiers			160 125 \$
de la FVTTNB			
Total (permis de sentiers inclus)			3 956 116 \$

Tableau 11 : Estimations des dépenses totales par les résidents pour leurs déplacements récréatifs (d'une journée et d'une nuitée) au Nouveau-Brunswick au cours des 12 mois précédant juin 2011

En plus de ces dépenses touristiques, les dépenses d'aménagement et d'exploitation des sentiers engagées par la FVTTNB sont essentielles pour une infrastructure de sentiers et des produits touristiques sécuritaires. Le tableau suivant classe les dépenses qu'a engagées la FVTTNB pour l'aménagement et l'exploitation des sentiers en prévision de la saison touristique de VTT 2010-2011.

Catégories de dépense de la FVTTNB	Dépenses totales
Aménagement de sentiers et réparations	2 063 397 \$
Salaires et traitements	195 883 \$
Frais de gestion incluant location de matériel et concession des sentiers	10 332 \$
Marketing et promotion	27 696 \$
Téléphone	13 599 \$
Déplacements	131 126 \$
Honoraires et services incluant cartographie GPS et formation	24 642 \$
Assurances	79 551 \$
Total	2 546 226 \$

Tableau 12 : Catégories des dépenses d'aménagement et d'exploitation engagées par la FVTTNB en 2010 pour appuyer le développement de sentiers et de produits touristiques

Modèle d'impact économique

Le modèle d'impact économique sur le tourisme utilisé dans cette étude s'appuyait sur les tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada⁸. Ces tableaux exposent en détail la structure et l'activité économique nationale et provinciale.

Les estimations catégorisées des dépenses des visiteurs fournies dans cette étude (en dollars de 2010) ont été calculées par rapport aux catégories de l'industrie provinciales appropriées, tout comme l'ont été les dépenses engagées par la FVTTNB pour l'aménagement et l'exploitation de sentiers. Les structures d'inflation et d'imposition appliquées au modèle étaient celles en vigueur en 2010.

En s'appuyant sur ces structures, le modèle fournit des estimations des impacts économiques directs et indirects sur le produit intérieur brut provincial (PIB provincial), le revenu du travail, l'emploi et les impôts dans la province.

Les impacts économiques directs proviennent des dépenses décrites dans les sections précédentes, tandis que les impacts économiques indirects font référence aux activités économiques intermédiaires nécessaires pour produire les biens et services permettant de répondre aux demandes touristiques définies à partir des impacts économiques directs⁹.

Le modèle d'évaluation économique du tourisme fournit par ailleurs des estimations des impacts économiques « induits », en plus des estimations des impacts directs et indirects issus des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada sous-jacents. Les impacts économiques induits s'appuient sur l'hypothèse que, en répondant à la demande générée par les produits touristiques générés par le tourisme en VTT, l'activité économique incrémentielle génère plus de dépenses et une autre série d'impacts économiques. Pour avoir une estimation plus conservatrice des

⁹ La valeur totale de la production de biens et de services dans l'économie provinciale (définie selon les prix du marché) est influencée par le niveau des importations nécessaires pour répondre à la demande. Tandis que le Nouveau-Brunswick ne peut produire tous les biens nécessaires pour répondre à la demande du tourisme en VTT, ces impacts économiques se répercutent à l'extérieur de la province dans toute l'économie canadienne (et même d'autres économies). Par conséquent, le PIB est généralement plus bas que les dépenses directes.

⁸ Statistique Canada, « Tableaux sur les entrées-sorties provinciales », *Statistique Canada* (en ligne), 2010, <http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=15F0042X&lang=fra>, consulté le 11 mars 2012.

impacts économiques en faisant fi de l'hypothèse des impacts économiques induits, on peut considérer uniquement les impacts directs et indirects sur le PIB issus des tableaux d'entrées-sorties.

Impacts économiques

Dépenses touristiques

Le tableau suivant énumère les impacts économiques sur l'économie du Nouveau-Brunswick des dépenses touristiques estimées à 3,96 millions de dollars effectuées par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB pendant des déplacements touristiques dans la province en 2010-2011.

Impacts économiques du tourisme en VTT	
Dépenses totales des visiteurs en VTT	3 956 116 \$
Ventes brutes	7 219 326 \$
Directes	3 956 116 \$
Indirectes	1 393 135 \$
Valeur ajoutée	
(au PIB provincial)	2 521 444 \$
Directe	1 006 034 \$
Indirecte	631 316 \$
Emplois soutenus	
(années-personnes d'emploi à temps plein)	53,6
	/ -
Directs	21,1
Directs Indirects	
	21,1
Indirects	21,1 14,1
Taxes Indirects	21,1 14,1 908 316 \$
Taxes fédérales	21,1 14,1 908 316 \$ 524 525 \$
Taxes fédérales Directes et indirectes seulement	21,1 14,1 908 316 \$ 524 525 \$ 337 286 \$
Indirects Taxes fédérales Directes et indirectes seulement provinciales	21,1 14,1 908 316 \$ 524 525 \$ 337 286 \$ 330 591 \$

Tableau 13 : Impacts économiques estimés des dépenses des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB lors de déplacements récréatifs en VTT (d'une journée et d'une nuitée) au Nouveau-Brunswick en 2010-2011

On a estimé que ces dépenses du tourisme en VTT produisaient un volume de ventes brutes total de 7,2 millions de dollars (activité économique totale générée par les dépenses touristiques des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB, 2010-2011).

Les retombées totales de ces dépenses touristiques sur le PIB de la province ont été évaluées à 2,5 millions de dollars (1,6 million selon les impacts économiques directs et indirects seulement).

Ce niveau d'activité économique financerait l'équivalent de 54 emplois à temps plein (années-

personnes d'emploi), estimation fondée sur les salaires moyens hebdomadaires dans la province des industries concernées par cette demande du tourisme en VTT.

La majorité des recettes fiscales générées par ces dépenses touristiques a été engrangée par le gouvernement fédéral. Il a été estimé que la province avait recueilli 330 591 \$, et les administrations municipales, 53 201 \$, principalement au moyen des taxes professionnelles et foncières.

Aménagement des sentiers et dépenses d'exploitation

Le tableau suivant résume les répercussions économiques estimées des dépenses engagées en 2010 par la FVTTNB pour des projets d'aménagement de sentiers ainsi que pour l'exploitation.

Impacts économiques de l'aménagement et de l'exploitation de sentiers VTT	
Dépenses totales de la FVTTNB	2 546 226 \$
Ventes brutes	4 956 421 \$
directes	2 546 226 \$
indirectes	814 995 \$
Valeur ajoutée	
(au PIB provincial)	2 379 923 \$
directe	1 071 083 \$
indirecte	532 634 \$
Emplois soutenus	
(années-personnes d'emploi à temps plein)	52,2
directs	23,9
indirects	11,7
Taxes	959 624 \$
fédérales	562 720 \$
directes et indirectes seulement	398 017 \$
provinciales	339 829 \$
directes et indirectes seulement	228 991 \$
municipales	57 075 \$
Directes et indirectes seulement	40 370 \$

Tableau 14 : Impacts économiques estimés des dépenses engagées en 2010 par la FVTTNB pour l'aménagement et l'exploitation des sentiers

On estime que les dépenses d'aménagement et d'exploitation des sentiers de 2,5 millions de dollars ont produit un volume de ventes brutes de 4,96 millions de dollars.

L'impact économique total de ces dépenses touristiques sur le PIB de la province est évalué à 2,4 millions de dollars (1,6 million en tenant compte uniquement des impacts économiques directs et indirects).

Ce niveau d'activité économique soutiendrait au total l'équivalent de 52 emplois à temps plein (années-personnes d'emploi), d'après les salaires moyens provinciaux dans les industries concernées par ces dépenses d'infrastructure et d'exploitation.

La majorité des recettes fiscales générées par ces dépenses a été engrangée par le fédéral. Le gouvernement provincial aurait recueilli 340 000 \$ et les administrations municipales, 57 000 \$, principalement au moyen des taxes professionnelles et foncières.

Dépenses d'aménagement et d'exploitation combinées aux dépenses touristiques

Le tableau suivant résume les impacts économiques des dépenses engagées en 2010 par la FVTTNB pour des projets d'aménagement de sentiers ainsi que pour l'exploitation.

Total combiné des dépenses d'aménagement et d'exploitation dépenses touristiques	des sentiers et des
Total des dépenses de la FVTTNB	6 502 342 \$
Ventes brutes	12 175 747 \$
directes	6 502 342 \$
indirectes	2 208 130 \$
Valeur ajoutée	
(au PIB provincial)	4 901 367 \$
directe	2 077 117 \$
indirecte	1 163 950 \$
Emplois soutenus	
(années-personnes d'emploi à temps plein)	105,8
directs	45
indirects	25,8
Taxes	1 867 940 \$
fédérales	1 087 940 \$
directes et indirectes seulement	735 303 \$
provinciales	670 419 \$
directes et indirectes seulement	434 277 \$
municipales	110 276 \$
directes et indirectes seulement	74 580 \$

Tableau 15 : Estimation des impacts économiques des dépenses engagées en 2010 par la FVTTNB pour l'aménagement et l'exploitation des sentiers, combinées aux dépenses de résidents titulaires de permis de la FVTTNB lors de déplacements touristiques (une journée ou une nuitée) au Nouveau-Brunswick en 2010-2011

On estime que les dépenses pour l'aménagement et l'exploitation des sentiers combinées aux dépenses touristiques de 7,2 millions de dollars ont produit un volume total de ventes brutes de 12,2 millions de dollars.

L'impact économique total de ces dépenses sur le PIB de la province a été évalué à 4,9 millions de dollars (3,2 millions en tenant compte uniquement des impacts économiques directs et indirects).

Ce niveau d'activité économique financerait au total l'équivalent de 106 emplois à temps plein (années-personnes d'emploi), d'après les salaires moyens provinciaux dans les industries concernées par ces dépenses d'infrastructure et d'exploitation.

La majorité des recettes fiscales générées par ces dépenses a été engrangée par le fédéral. Le Étude de l'impact économique de l'industrie touristique du VTT au N.-B. – 2010-2011 – page 28 sur 47 gouvernement provincial aurait recueilli 670 419 \$ et les administrations municipales, 110 276 \$, principalement au moyen des taxes professionnelles et foncières.

Conclusion

L'étude visait strictement le tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick, pratiqué par les résidents titulaires de permis de la FVTTNB. Les dépenses locales reliées à la possession et à l'entretien de VTT ont été exclues.

Elle a fourni des estimations indiquant que, dans les 12 mois précédant juin 2011, 2 135 résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB avaient fait 34 000 déplacements avec randonnée le même jour à l'extérieur de leur région, parcourant ainsi 3,6 millions de kilomètres dans la province. Selon les estimations, 544 résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB y auraient fait 2 373 voyages en VTT d'une nuitée ou plus.

Au cours de ces déplacements touristiques dans la province, les résidents titulaires de permis de sentiers du Nouveau-Brunswick ont dépensé près de 3,8 millions de dollars. La plupart de ces dépenses ont été engagées pour l'essence et l'entretien du véhicule (1,4 million), bien que les restaurants et bars du Nouveau-Brunswick aient bénéficié de dépenses évaluées à 1,1 million. Les commerces du Nouveau-Brunswick vendant des produits d'épicerie et d'autres articles au détail ont aussi obtenu approximativement 1 million de dollars en dépenses effectuées par des personnes pratiquant le tourisme en VTT. Les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB ayant effectué des voyages d'une nuitée ou plus dans la province ont dépensé près de 206 000 \$ dans les établissements d'hébergement du Nouveau-Brunswick.

Ces dépenses de personnes pratiquant le tourisme en VTT, y compris les ventes de permis de la FVTTNB, ont généré un volume de ventes total de 7,2 millions de dollars. La valeur ajoutée à l'économie provinciale par ces dépenses a été estimée à 2,5 millions de dollars. Les recettes fiscales provinciales ont été estimées à 330 591 \$.

Il est probable que ce niveau d'activité touristique en VTT des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB se maintiendra, car 77 % des participants prévoyaient maintenir ou augmenter leur niveau d'activité en VTT au cours des cinq prochaines années. Le même nombre de participants (77 %) ont indiqué qu'ils augmenteraient leur niveau de pratique du VTT s'ils avaient un meilleur accès aux sentiers de clubs ou de la Fédération. D'ailleurs, l'accès aux sentiers a été l'aspect le plus souvent cité par les résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB quand il était question du niveau d'activité en VTT qu'ils envisageaient au cours des cinq prochaines années. Ces participants avaient cependant des attentes considérables à l'égard des sentiers de clubs et de la Fédération. La plupart d'entre elles portaient sur la sécurité, la signalisation, les salles de toilettes et les services d'urgence, mais également sur les stations-services, les dépanneurs et les aires de camping ou de pique-nique.

En plus des dépenses des visiteurs en VTT, cette analyse incluait les dépenses engagées par la FVTTNB pour l'aménagement et l'exploitation de sentiers en 2010 en vue de fournir l'infrastructure et les services pour la saison touristique 2010-2011. Les dépenses en capital engagées par la FVTTNB (avec le soutien du gouvernement provincial et de la Coalition nationale sur les sentiers) étaient substantielles, totalisant 2,1 millions de dollars pour des projets d'aménagement de sentiers. Cela représente la plupart des dépenses totales d'immobilisation et d'exploitation (2,5 millions).

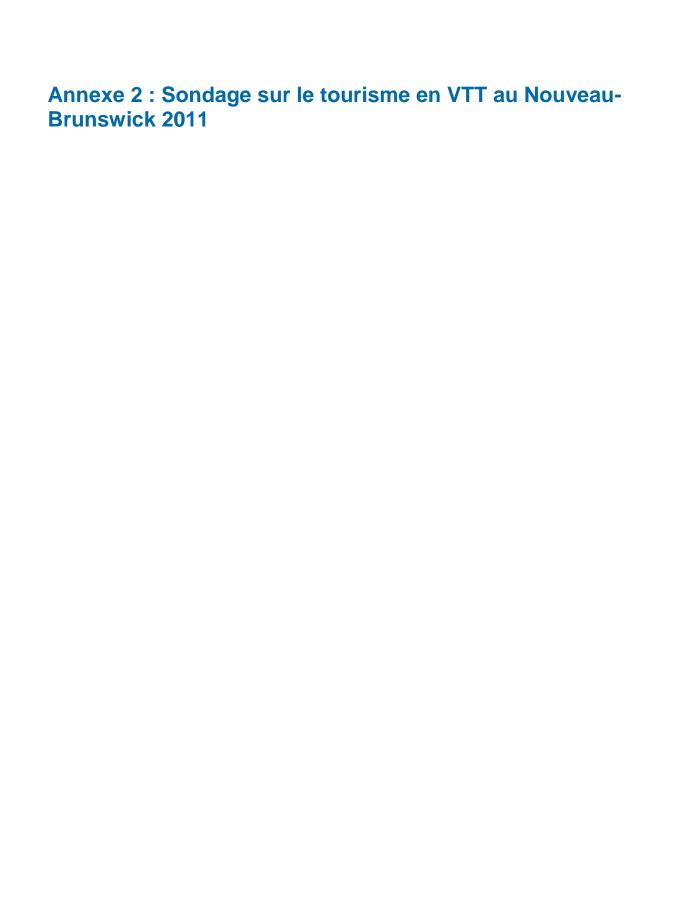
Les dépenses engagées en 2010 par la FVTTNB pour l'aménagement et l'exploitation des sentiers, combinées aux dépenses touristiques des résidents titulaires de permis de sentiers de la FVTTNB, ont généré un volume de ventes total de 12,2 millions de dollars. La valeur ajoutée à l'économie provinciale par ces dépenses a été estimée à 4,9 millions de dollars. Les recettes fiscales provinciales ont été estimées à 670 419 \$.

Annexe 1 : Nombre de résidents titulaires de permis de la FVTTNB ayant participé au sondage, par comté de résidence au Nouveau-Brunswick et par club de la FVTTNB

N° du club membre de la FVTTNB	Nombre de résidents titulaires de permis contactés
13030	25
13040	15
13060	5
23020	10
23040	23
23060	5
23070	13
33010	5
33030	6
33040	6
33070	16
33080	41
33090	6
33100	12
43040	1
43060	6
43070	1
53010	25
53020	6
53040	2
53050	5
53060	4
53070	1
53080	10
53100	1
53110	2
53130	22
53150	30
53190	1
63010	1
63020	5
63060	2
73010	2
73030	4
73040	44
73050	1

73060	13
73070	1
73080	4
73090	5
73110	5
73140	7
73150	1
Total	400

Comté du NB.	Nombre de résidents du NB. titulaires de permis contactés
Comté de Saint John	4
Charlotte	4
Sunbury	6
Kings	10
Albert	18
Westmorland	54
Kent	29
Northumberland	9
York	19
Carleton	51
Victoria	22
Madawaska	23
Restigouche	33
Gloucester	104
Non disponible	14
Total	400



Sondage sur le tourisme en VTT au Nouveau-Brunswick 2011

Bonjour, est-ce que je peux parler à [nom de la personne provenant de la liste des permis de sentier fournie par la Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick, qui a clairement indiqué qu'elle permettait qu'on prenne contact avec elle aux fins de recherchel?

Bonjour, je m'appelle ______. Je travaille au ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick et je vous appelle au nom de la Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick pour un sondage que nous faisons sur la pratique récréative du VTT au Nouveau-Brunswick. Vous aviez indiqué sur votre permis de sentier de la Fédération que nous pouvions vous appeler pour ce sondage.

Répondre au questionnaire prend environ 15 à 20 minutes. Toutes les réponses sont strictement confidentielles et nous n'essayons pas de vendre quoi que ce soit.

Est-ce que je peux commencer le sondage?

- 1. = OUI (CONTINUER)
- 2. = PAS LE TEMPS MAINTENANT (PRENDRE UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.)
- 3. = DÉJÀ RÉPONDU À UN SONDAGE DU NOUVEAU-BRUNSWICK (NOTER LA RÉPÓNSE, REMERCIER ET CONCLURE.)
- 4. = REFUS (ESSAYER DE PERSUADER. REFUS CATÉGORIQUE : REMERCIER ET CONCLURE.)

Section 1 : Présélection

- Q1. Avez-vous 18 ans ou plus?
 - 1 = Oui
 - 2 = Non [REMERCIER ET CONCLURE]
 - 96 = Refus
- Q2. Est-ce que vous avez fait une excursion en VTT au Nouveau-Brunswick dans les 12 derniers mois?
 - 1 = Oui
 - 2 = Non [REMERCIER ET CONCLURE]
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q3. Parmi ces excursions en VTT au Nouveau-Brunswick, est-ce qu'il y en a eu qui étaient récréatives? [c'est-à-dire sans rapport avec le travail]
 - 1 = Oui
 - 2 = Non [REMERCIER ET CONCLURE]
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q4. Est-ce que ces excursions récréatives ont eu lieu hors région? [c'est-à-dire ailleurs au Nouveau-Brunswick que dans votre région immédiate, par exemple au parc Fundy à partir de Moncton]
 - 1 = Oui
 - 2 = Non [REMERCIER ET CONCLURE]
 - 96 = Ne sait pas/Refus

Les questions porteront maintenant sur vos déplacements hors région pour aller faire des excursions en VTT au Nouveau-Brunswick au cours de la dernière année.

Je vais commencer par des questions sur vos excursions d'une journée.

Ensuite, je vous en poserai sur vos déplacements d'une nuitée ou plus au cours de la dernière année pour aller faire du VTT au Nouveau-Brunswick.

Section 2 : Excursions récréatives d'une journée en VTT hors région au Nouveau-Brunswick

- Q5. Au sujet des excursions récréatives hors région au Nouveau-Brunswick que vous avez faites cette année...
- Q5a. Combien d'excursions D'UNE JOURNÉE avez-vous faites jusqu'à maintenant ce printemps, c'est-à-dire en avril et mai? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE]
- _____ Excursions d'une journée au printemps 0 = Aucune excursion d'une journée 96 = Ne sait pas/Refus
- Q5b. Combien d'excursions D'UNE JOURNÉE avez-vous faites cet hiver, de novembre 2010 à mars 2011? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE]
- Excursions d'une journée en hiver 0 = Aucune excursion d'une journée 96 = Ne sait pas/Refus
- Q5c. Combien d'excursions D'UNE JOURNÉE avez-vous faites l'automne dernier, en septembre et octobre 2010? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE]
- Excursions d'une journée 0 = Aucune excursion d'une journée 96 = Ne sait pas/Refus
- Q5d. Combien d'excursions D'UNE JOURNÉE avez-vous faites à l'été 2010, de juin à août? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE]
- Excursions d'une journée 0 = Aucune excursion d'une journée 96 = Ne sait pas/Refus
- [SI AUCUNE EXCURSION EN VTT N'EST INDIQUÉE AUX QUESTIONS 5a À 5d, PASSER À LA SECTION 3]

Q6a. À propos de vos excursions d'une journée, où êtes-vous allé au Nouveau-Brunswick?

[NE PAS LIRE LA LISTE. COCHER TOUTES LES RÉPONSES DONNÉES]

01 = Haut-Madawaska	(Lac Baker)
---------------------	-------------

02 = Edmundston

03 = Saint-Anne-de-Madawaska

04 = Grand-Sault

05 = Comté de Madawaska

06 = Saint-Quentin / Kedgwick

07 = Campbellton 08 = Dalhousie

09 = Comté de Restigouche

10 = Belledune / Petit-Rocher / Beresford

11 = Bathurst

12 = Grande-Anse / Caraquet / Paquetville

13 = Shippagan / Lamèque / Miscou

14 = Tracadie-Sheila / Saint-Isidore

15 = Comté de Gloucester

16 = Neguac 17 = Miramichi

18 = Blackville / Doaktown

19 = Rogersville

20 = Baie-Sainte-Anne

21 = Comté de Northumberland

22 = Kouchibouguac / Pointe-Sapin /Saint-Ignace / Saint-Louis / Richibucto

23 = Bouctouche / Saint-Antoine / Cocagne

24 = Comté de Kent

25 = Shediac / Cap-Pelé / Port-Elgin 26 = Moncton / Dieppe / Riverview

27 = Memramcook / Sackville

28 = Comté de Westmorland

29 = Salisbury / Petitcodiac / Hillsborough /

Riverside-Albert

30 = Comté d'Albert

31 = Sussex / Hampton / Quispamsis

32 = Comté de Kings

33 = Saint John (ville)

34 = St. Martins

35 = Comté de Saint John

36 = Musquash / Brown's Flat / Blacks

Harbour

37 = St. George / St. Andrews / St. Stephen

38 = Grand Manan / Campobello / Île Deer

39 = Comté de Charlotte

40 = Gagetown / Cambridge Narrows

41 = Comté de Queens

42 = Rusagonis / Oromocto / Tracy / Fredericton Junction / Geary /

Gagetown

43 = Minto / Chipman

44 = Comté de Sunbury

45 = McAdam / Harvey

46 = Fredericton

47 = Stanley / Millville

48 = Kingsclear

49 = Nackawic

50 =Comté d'York

51 = Woodstock

52 = Florenceville-Bristol / Bath

53 = Comté de Carleton

54 = Perth-Andover / Plaster Rock

55 = Comté de Victoria

56 = Autre:

96 = Ne sait pas/Refus

Q7.	Est-ce qu'il y a une saison où vous allez beaucoup plus loin que d'habitude pendant vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT? 1 = Oui 2 = Non [PASSER À Q8a] 96 = Ne sait pas/Refus
Q7a.	En quelle saison allez-vous le plus loin pendant vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT? [NE PAS LIRE LA LISTE. CHOISIR SEULEMENT UNE SAISON] 01 = Printemps 02 = Été 03 = Automne 04 = Hiver 96 = Ne sait pas/Refus
Q7b.	Pendant la saison de [INSÉRER LA SAISON DE LA Q7a], où vous allez le plus loin pendant vos excursions en VTT au Nouveau-Brunswick, quelle distance parcourez-vous au cours d'une EXCURSION D'UNE JOURNÉE EN VTT? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE. SI LE RÉPONDANT DONNE UNE ESTIMATION EN HEURES, INSCRIRE LE NOMBRE D'HEURES ET INSISTER POUR AVOIR UNE DISTANCE APPROXIMATIVE. SI ELLE NE PEUT ÊTRE ESTIMÉE, LAISSER L'ESPACE PRÉVU VIDE.]
Q7c. Q7d.	Distance Heures 96 = Ne sait pas/ Refuse Est-ce que cela comprend le transport de votre VTT en camion ou en remorque? [SI OUI, POSER LA QUESTION 7d. SI NON, PASSER À Q8a] Pendant la saison de [INSÉRER LA SAISON DE LA Q7a], où vous allez le plus loin pendant vos EXCURSIONS D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick, quelle distance parcourez-vous sur votre VTT ? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE. SI LE RÉPONDANT DONNE UNE ESTIMATION EN HEURES, INSCRIRE LE NOMBRE D'HEURES ET INSISTER POUR AVOIR UNE DISTANCE APPROXIMATIVE. SI ELLE NE PEUT ÊTRE ESTIMÉE, LAISSER L'ESPACE PRÉVU VIDE.]
Q8a.	Distance Heures 96 = Ne sait pas / Refuse Ces 12 derniers mois, quelle a été la distance moyenne que vous avez parcourue au cours d'une excursion D'UNE JOURNÉE EN VTT? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE]
	[INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE. SI LE RÉPONDANT DONNE UNE ESTIMATION EN HEURES, INSCRIRE LE NOMBRE D'HEURES ET INSISTER POUR AVOIR UNE DISTANCE APPROXIMATIVE.] Distance Heures
Q8b.	Inscrire l'unité de mesure : [au besoin, demander s'il s'agit de kilomètres ou de milles] 1 = Kilomètres 2 = Milles

Mes prochaines questions portent sur le coût moyen d'une excursion D'UNE JOURNÉE EN VTT ces 12 derniers mois.

Il s'agit de déterminer les coûts pour vous et votre ménage, c'est-à-dire votre conjointe ou les enfants qui vous accompagnaient – en gros, les personnes avec qui vous avez voyagé et partagé les dépenses.

Q9. En général, pendant une excursion D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick, combien de personnes voyagent avec vous (vous y compris)?

96 = Refus

Q10. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour l'achat d'essence ou d'huile au Nouveau-Brunswick, y compris l'essence pour le VTT, la voiture, le camion, etc.?

96 = Ne sait pas/Refus

Q11. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne dans les restaurants et les bars?

96 = Ne sait pas/Refus

Q12. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne à l'épicerie ou au dépanneur (eau, boissons gazeuses ou alcoolisées, nourriture, etc.)?

96 = Ne sait pas/Refus

Q13. Pendant votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour la location d'une voiture, d'un VTT et/ou d'un autre moyen de transport au Nouveau-Brunswick?

96 = Ne sait pas/Refus

Q14. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour d'autres achats dans des commerces de détail?

96 = Ne sait pas/Refus

Q15a. Est-ce qu'il y a une saison où vous dépensez plus pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick?

1 = Oui

2 = Non [**SAUTER À LA Q16**]

96 = Ne sait pas/Refus

Q15b. En quelle saison dépensez-vous plus pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT?

[NE PAS LIRE LA LISTE. CHOISIR SEULEMENT UNE SAISON]

- 01 = Printemps
- 02 = Été
- 03 = Automne
- 04 = Hiver
- 96 = Ne sait pas/Refus
- Q16. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick pendant [Insérer la saison de la Q15b], combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour l'achat d'essence ou d'huile au Nouveau-Brunswick, y compris l'essence pour le VTT, la voiture, le camion, etc.?
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q17. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick pendant [Insérer la saison de la Q13b], combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne dans les restaurants et les bars?
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q18. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick pendant [Insérer la saison de la Q13b], combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne à l'épicerie ou au dépanneur (eau, boissons gazeuses ou alcoolisées, nourriture, etc.)?
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q19. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick pendant [Insérer la saison de la Q13b], combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour la location d'une voiture, d'un VTT et/ou d'un autre moyen de transport au Nouveau-Brunswick?
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q20. Pour votre ou vos excursions D'UNE JOURNÉE EN VTT au Nouveau-Brunswick pendant [Insérer la saison de la Q13b], combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour d'autres achats dans des commerces de détail?
 - 96 = Ne sait pas/Refus

Section 3 : Excursions récréatives en VTT D'UNE NUITÉE OU PLUS hors région au Nouveau-Brunswick

- Q21. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait des déplacements hors région d'une nuitée ou plus pour aller faire du VTT au Nouveau-Brunswick?

 Il peut s'agir d'une excursion en VTT d'une nuitée ou plus ou d'un voyage d'une nuitée ou plus pour aller faire du VTT quelque part au Nouveau-Brunswick.
 - 1 = Oui
 - 2 = Non [PASSER À LA SECTION 4]
 - 96 = Refus [PASSER À LA SECTION 4]
- Q21a. Combien d'excursions d'une nuitée ou plus avez-vous faites jusqu'à maintenant

ce printemps, c'est-à-dire en avril et mai? [INSISTER POUR OBTENIR UNE **RÉPONSE APPROXIMATIVE** Excursions d'une nuitée ou plus au printemps 0 = Aucune nuitée 96 = Ne sait pas/Refus Q21b. Combien d'excursions d'une nuitée ou plus avez-vous faites cet hiver, de novembre 2010 à mars 2011? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE] Excursions d'une nuitée ou plus en hiver 0 = Aucune nuitée 96 = Ne sait pas/Refus Q21c. Combien d'excursions d'une nuitée ou plus avez-vous faites l'automne dernier, en septembre et octobre 2010? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE] Excursions d'une nuitée ou plus à l'automne 0 = Aucune nuitée 96 = Ne sait pas/Refus Q21d. Combien d'excursions d'une nuitée ou plus avez-vous faites l'été dernier, de juin 2010 à août 2010? [INSISTER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE] Excursions d'une nuitée ou plus à l'été 0 = Aucune nuitée 96 = Ne sait pas/Refus Q22a. Pour toutes les excursions en VTT d'une nuitée ou plus que vous avez faites au Nouveau-Brunswick cette année, combien de nuitées en tout avez-vous passées en dehors de votre région? nuitées passées hors région 96 = Ne sait pas/Refus Q22b. Pour l'excursion la plus LONGUE, combien de NUITÉES avez-vous passées hors de votre région? nuitées 96 = Ne sait pas/Refus Q22c. À quel mois avez-vous fait votre plus LONGUE excursion? [NE PAS LIRE LA LISTE. CHOISIR UNE SEULE RÉPONSE] 1 = Janvier 2 = Février3 = Mars4 = Avril5 = Mai6 = Juin7 = Juillet8 = Août9 = Septembre 10 = Octobre 11 = Novembre 12 = Décembre Q22d. Pendant vos excursions en VTT au Nouveau-Brunswick d'une nuitée ou plus, dans quel type d'établissement d'hébergement avez-vous séjourné? [NE PAS LIRE LA LISTE. COCHER TOUTES LES RÉPONSES]. 1 = Hôtel2 = Motel 3 = Chalet4 = Auberge / Gîte 5 = Pavillon / Pourvoirie

6 = Chalet privé ou commercial

7 = Terrain de camping

8 = Chez de la famille ou des amis

96 = Ne sait pas/Refus

[SI AUCUN LIEU D'HÉBERGEMENT N'EST INDIQUÉ À LA Q20d, PASSER À LA Q21a]

Q22e. Vous dites que vous séjournez dans des établissements d'hébergement payants pendant vos excursions en VTT d'une nuitée ou plus au Nouveau-Brunswick. Combien de nuitées avez-vous passées dans ces établissements au cours de vos excursions en VTT au Nouveau-Brunswick ces 12 derniers mois?

nuitées 96 = Ne sait pas/Refus

Q23. À propos de ces excursions d'une nuitée ou plus, dans quelles régions touristiques du Nouveau-Brunswick êtes-vous allé? [NE PAS LIRE LA LISTE. COCHER TOUTES LES RÉPONSES].

- 01 = Haut-Madawaska (Lac Baker)
- 02 = Edmundston
- 03 = Saint-Anne-de-Madawaska
- 04 = Grand-Sault
- 05 = Comté de Madawaska
- 06 = Saint-Quentin / Kedgwick
- 07 = Campbellton
- 08 = Dalhousie
- 09 = Comté de Restigouche
- 10 = Belledune / Petit-Rocher / Beresford
- 11 = Bathurst
- 12 = Grande-Anse / Caraquet / Paquetville
- 13 = Shippagan / Lamèque / Miscou
- 14 = Tracadie-Sheila / Saint-Isidore
- 15 = Comté de Gloucester
- 16 = Neguac
- 17 = Miramichi
- 18 = Blackville / Doaktown
- 19 = Rogersville
- 20 = Baie-Sainte-Anne
- 21 = Comté de Northumberland
- 22 = Kouchibouguac / Pointe-Sapin /Saint-Ignace / St-Louis / Richibucto
- 23 = Bouctouche / Saint-Antoine / Cocagne
- 24 = Comté de Kent
- 25 = Shediac / Cap-Pelé / Port-Elgin
- 26 = Moncton / Dieppe / Riverview
- 27 = Memramcook / Sackville
- 28 = Comté de Westmorland
- 29 = Salisbury / Petitcodiac / Hillsborough /

Riverside-Albert

- 30 = Comté d'Albert
- 31 = Sussex / Hampton / Quispamsis
- 32 = Comté de Kings
- 33 = Saint John (ville)
- 34 = St. Martins
- 35 = Comté de Saint John
- 36 = Musquash / Brown's Flat / Blacks

Harbour

- 37 = St. George / St. Andrews / St. Stephen
- 38 = Grand Manan / Campobello / Île Deer
- 39 = Comté de Charlotte
- 40 = Gagetown / Cambridge Narrows
- 41 = Comté de Queens
- 42 = Rusagonis / Oromocto / Tracy / Fredericton Junction / Geary / Gagetown
- 43 = Minto / Chipman
- 44 = Comté de Sunbury
- 45 = McAdam / Harvey
- 46 = Fredericton
- 47 = Stanley / Millville
- 48 = Kingsclear
- 49 = Nackawic
- 50 = Comté de York
- 51 = Woodstock
- 52 = Florenceville-Bristol / Bath
- 53 = Comté de Carleton
- 54 = Perth-Andover / Plaster Rock
- 55 = Comté de Victoria
- 56 = Autre:
- 96 = Ne sait pas/Refus

Mes prochaines questions concernent les coûts rattachés à la plus LONGUE excursion de VTT que vous avez faite au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire celle de la [Q15b], dont nous avons parlé tout à l'heure. Il s'agit de déterminer les coûts pour vous et votre ménage, c'est-à-dire votre conjointe ou les enfants qui vous accompagnaient.

Q24. Durant l'excursion en VTT mentionnée à la [Q22b], combien de personnes vous accompagnaient, en vous incluant vous-même?

[REMARQUE: IL S'AGIT DU GROUPE-VISITEUR IMMÉDIAT DONT LE RÉPONDANT PEUT ESTIMER LES DÉPENSES DE VOYAGE. CE N'EST PAS, PAR EXEMPLE, LE NOMBRE TOTAL D'AMATEURS DE VTT QUI PARTICIPAIENT À UN RASSEMBLEMENT, UN VOYAGE DE GROUPE, ETC.]

96 = Refus

Q25a. Quelle distance totale avez-vous parcourue au cours de cette excursion en VTT de [Q22b] nuitées au Nouveau-Brunswick? [INSISTER POUR AVOIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE.]

_____ Distance

96 = Ne sait pas / Refus

Q25b. Inscrire l'unité de mesure : [s'il 'est pas précisé qu'il s'agit de milles ou de kilomètres, veuillez le demander]

1 = Kilomètres

2 = Milles

96 = Refus

- Q25c. Est-ce que cela comprend le transport de votre VTT en camion ou en remorque? [SI OUI, POSER LA Q25d. SI NON SAUTER À Q26]
- Q25d. Pour votre excursion en VTT de [Q22b] nuitées au Nouveau-Brunswick, quelle distance avez-vous parcouru en VTT?

[INSISTER POUR AVOIR UNE RÉPONSE APPROXIMATIVE.

SI LE RÉPONDANT DONNE UNE ESTIMATION EN HEURES, INSCRIRE LE NOMBRE D'HEURES ET INSISTER POUR AVOIR UNE DISTANCE APPROXIMATIVE. SI ELLE NE PEUT ÊTRE ESTIMÉE, LAISSER L'ESPACE PRÉVU VIDE.]

Distance Heures

Q26. Pour votre excursion en VTT de la [Q22b] au Nouveau-Brunswick, combien d'argent, toujours approximativement, vous ou les autres membres de votre ménage avez dépensé pour l'hébergement (hôtel, motel, camping, etc.)?

96 = Ne sait pas/Refus

Q27. Pour votre excursion de la [Q22b] au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour l'achat d'essence ou d'huile au Nouveau-Brunswick, y compris l'essence pour le VTT, la voiture, le camion, etc.?

96 = Ne sait pas/Refus

Q28. Pour votre excursion de la [Q22b] au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne dans les restaurants et les bars?

96 = Ne sait pas/Refus

Q29. Pour votre excursion de la [Q22b] au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour l'achat d'articles d'épicerie ou de dépanneur (eau, boissons gazeuses ou alcoolisées,

	nourriture, etc.)
	96 = Ne sait pas/Refus
Q30.	Pour votre excursion de la [Q22b] au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous
	et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour la location
	d'une voiture, d'un VTT et/ou d'un autre moyen de transport au Nouveau-
	Brunswick?
	96 = Ne sait pas/Refus
Q31.	Pour votre excursion de la [Q22b] au Nouveau-Brunswick, combien d'argent vous
	et les autres membres de votre ménage avez dépensé en moyenne pour d'autres
	achats au détail?
	OO No asit was /Dafes
	96 = Ne sait pas/Refus
01:-	4 . O
	on 4 : Caractéristiques de l'excursion en VTT hors région au Nouveau-Brunswick
Q32.	Pensez maintenant à toutes les excursions en VTT que vous avez faites au
	Nouveau-Brunswick cette année, qu'il s'agisse d'excursions d'une journée ou
	d'une nuitée ou plus :
	Quelles sont les RAISONS qui vous ont incité à faire ces excursions? Diriez-vous
	que c'était principalement pour? [LIRE LA LISTE. COCHER TOUTES LES
	RÉPONSES DONNÉES] 01 = Faire du VTT.
	02 = Avoir du plaisir en pratiquant un loisir.
	03 = Faire du plein air. 04 = Pratiquer une activité sociale.
	05 = Passer du temps en famille ou entre amis.
	05 = rasser du temps en familie ou entre ams. 06 = Visiter un site touristique particulier.
	07 = Autre raison (préciser)
	96 = Ne sait pas/Refus
O33a	Toujours concernant vos excursions au Nouveau-Brunswick en dehors de votre
QJJa.	région, qu'il s'agisse d'une excursion d'une journée ou d'une nuitée ou plus,
	comment évaluez-vous votre degré d'activité en VTT pour les cinq prochaines
	années? [LIRE LA LISTE. CHOISIR UNE SEULE RÉPONSE]
	1 = II va augmenter.
	2 = II va rester le même.
	3 = II va diminuer.
	4 = II va cesser complètement.
	96 = Ne sait pas/Refus
Q33b.	Pourquoi dites-vous que votre degré d'activité en VTT va pour les cinq
	prochaines années? [NE PAS LIRE LA LISTE.]
	01 = L'accès aux sentiers
	02 = Le coût de l'essence
	03 = Le coût de fonctionnement du VTT
	90 = Autres (préciser)
	96 = Ne sait pas/Refus
Q33c.	S'il y avait plus de sentiers de clubs ou de la Fédération des VTT, est-ce que votre
	niveau d'activité en VTT
	1 = Augmenterait.
	2 = Resterait le même.
	3 = Diminuerait.
	4 = Cesserait complètement.

Q33d. Quelles installations ou commodités vous attendriez-vous à trouver dans le sentier d'un club ou de la Fédération des VTT ? [NE PAS LIRE LA LISTE. COCHER TOUTES LES RÉPONSES DONNÉES]

- 01 = Signalisation
 02 = Locations
 03 = Station-service
 04 = Dépanneur
 05 = Aires de camping / autres modes d'hébergement
 06 = Toilettes
 07 = Vestiaires / douches
 08 = Aires de pique-nique
 09 = Aires de jeu
 10 = Services d'urgence
 11 = Sécurité et savoir vivre
- Q34. Maintenant, je vais vous poser quelques questions générales à propos de votre activité de VTT cette année. La plupart du temps, étiez-vous le conducteur ou le passager?
- 1 = Conducteur
- 2 = Passager
- 3 = Les deux
- 96 = Ne sait pas/Refus
- Q35a. Êtes-vous propriétaire de votre VTT ou l'avez-vous en location?
 - 1 = Propriétaire
 - 2 = Locataire
 - 3 = Autre (p. ex. emprunt d'un ami ou d'un membre de la famille)
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q35b. Utilisez-vous votre VTT à la fois pour le travail et les loisirs?
 - 1 = Oui
 - 2 = Non
 - 96 = Ne sait pas/Refus
- Q35c. Utilisez-vous votre VTT pour la chasse?

90 = Autres (préciser _____

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 96 = Ne sait pas/Refus
- Q35d. Utilisez-vous aussi une ou des motoneiges?
 - 1 = Oui
 - 2 = Non
 - 96 = Ne sait pas/Refus

Section 5 : Données sociodémographiques J'en suis maintenant aux dernières questions et elles servent seulement pour la classification des réponses. Dans quel groupe d'âges vous situez-vous? [LIRE LA LISTE.] 01 = 18-24 ans 02 = 25-34 ans 03 = 35-44 ans 04 = 45-54 ans 05 = 55-64 ans 06 = 65-74 ans 07 = 75 ans ou plus 96 = RefusQ38. Quel niveau de scolarité avez-vous atteint? [NE PAS LIRE LA LISTE] 01 = Secondaire non terminé 02 = Diplôme secondaire/d'école de métiers 03 = École technique/collège communautaire non complété 04 = École technique/collège communautaire 05 = Université non complétée 06 = Université, premier cycle 07 = Maîtrise ou doctorat obtenu 08 = Autres : (préciser 96 = Ne sait pas/Refus Q39. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation relative à l'emploi? [CHOISIR UNE SEULE RÉPONSE] 1 = Sur le marché du travail 2 = À la retraite 3 = Aux études4 = Conjoint ou conjointe à la maison 5 = A la recherche d'un emploi 6 = Autres (préciser) 96 = RefusQ40. Quel est votre code postal? [SI RÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS, quel est votre code ZIP?]

96 = Refus

Q41. Inscrire le sexe du répondant [selon la voix et si possible]

1 = Homme

2 = Femme

Merci d'avoir participé à ce sondage.

Annexe 3 : Lieux de résidence des résidents du Nouveau-Brunswick titulaires de permis de la FVTTNB et destinations des déplacements en VTT

Légende



Destinations en VTT et délimitation des destinations



Lieux de résidence des titulaires de permis de la FVTTNB (la taille des symboles se rapporte au nombre de titulaires de permis dans un lieu donné)

